



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS École St-Gabriel-Lalemant

Procès-verbal

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'école Saint-Gabriel-Lalemant, tenue le 5 septembre 2024, dans le gymnase de l'école, au 50, rue Brébeuf à Sorel-Tracy.

1. Mot de bienvenue:

Mot de bienvenue de la directrice, Mme Paule Brouillard s'adresse aux parents présents à l'assemblée.

2. Présences:

M^{me} Paule Brouillard rappelle aux parents présents de ne pas oublier de signer la feuille de présence.

Dame Moukouri, Alexis Josue	El Gat, Abdalilah	Fortin, Paméla	Laprade, Sophie
Dimonika, Mazembe	Nya Hetcho, Blaise	D. Péloquin, Geneviève	Lefebvre, Dominique
Lafleur, Laurianne	Sule, Marie- Joelle	Gauthier, Jezabel	Ntnaga, Fatoumata
Beudoin, Marie-Chantal	Destrempes, René	Gaudreault H., Maxime	Gendron, Karine
Tremblay, Kevin	Millette, Caroline	Goulet, Pierre- Luc	Martel, Hélène
Lapierre, Émilie	Labastille, Mario	El Amraoun, Laila	Laliberté, Angie
Simard, Maxime	Poulin, Marie- France	Joubert, Koumy	Couturier, Audrey
Provencher, Maude	Mvezi, Miguel	Martin, Annie	

3. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée:

Marie-Joëlle Sule

4. Lecture, ajout et adoption de l'ordre du jour:

Adopté par Pierre-Luc Goulet. AG2425-01

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 septembre 2023.

Adopté par Dominique Lefebvre. AG2425-02

6. Résumé de l'année 2023-2024 présenté aux parents par la présidente du CÉ Carolane Bibeau

7. Présentation des membres du conseil d'établissement 2023-2024 ;

M^{me} Paule Brouillard présente les parents membres du Conseil d'établissement 2023-2024.

M^{me} Paule Brouillard les remercie du travail accompli l'an dernier.

8. Informations générales sur les rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents du Centre de services scolaire;

M^{me} Paule Brouillard donne de brèves explications au sujet de ces différents comités ou organismes, afin de répondre aux questions des parents présents. Elle décrit les structures dans lesquelles les parents sont impliqués : le Conseil d'établissement (obligation en lien avec la loi sur l'instruction publique), l'Organisme de participation parentale (volontaire) et le Comité de parents du Centre de services scolaire. Les élus au comité de parents seront éligibles à siéger au Conseil d'administration du Centre de services scolaire.

Sept (7) parents d'élèves fréquentant l'école;

Six (6) membres du personnel (4 enseignants et 1 employé de soutien et 1 employé professionnel);

Un (1) membre du personnel du service de garde;

Deux (2) représentants de la communauté (n'ont pas droit de vote);

Notion importante: si on ne réussit pas à élire sept (7) parents à l'Assemblée générale, la direction de l'école exerce les fonctions et pouvoirs au Conseil d'établissement.

Le mandat est de deux (2) ans pour les parents et d'un (1) an pour la présidence.

Rencontres

- ♦ Le Conseil d'établissement doit tenir un minimum de cinq (5) rencontres par année scolaire.

Rôle des parents

- Le parent joue un rôle décisionnel au CÉ. Toutes les propositions en lien avec le budget annuel, le projet éducatif, l'établissement des règles de régie interne, le plan de réussite, le plan éducatif, les règles de conduite et de sécurité, les listes de fournitures scolaires, la grille-matières, les sorties éducatives, les activités de l'OPP, l'utilisation des locaux, etc., doivent être présentées et approuvées par le CÉ.

Le parent a également un rôle de représentation et d'information auprès des autres parents des élèves de l'école.

OPP

- ♦ M^{me} Paule Brouillard présente ce qu'est un organisme de participation des parents (OPP). **L'organisme de participation parentale** tient de 4 à 6 rencontres par année. Il vise à promouvoir les relations entre l'école et la famille en développant des activités pour l'ensemble des élèves de l'école.

Comité de parents

- ♦ M^{me} Paule Brouillard présente les rôles du parent au comité de parents. Les rencontres se tiennent une fois par mois à la salle Denis-Rajotte au Centre de services scolaire. Un parent du CÉ est alors élu lors de l'assemblée générale pour le représenter au Comité et créer un lien entre ces deux structures.

À la suite de la présentation des rôles et fonctions du CÉ, Mme Paule Brouillard demande aux membres du CÉ de 2023-2024 de partager leur expérience avec les parents présents. Mme Marie-Chantal Beaudoin, Mme Carolane Bibeau et Mme Marie-Joëlle Sule partagent ce qu'elles ont fait avec le CÉ l'an dernier.

9. Présentation des postes à pourvoir au CÉ 2024-2025:

M^{me} Paule Brouillard mentionne qu'il y a quatre (4) postes à pourvoir au conseil d'établissement. Quatre (4) postes de 2 ans et un remplacement d'un an + 1 substitut.

9.1 Nomination de la présidence et des scrutateurs(trices) d'élection;

Pierre-Luc Goulet

9.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection;

Mme Isabelle Martin se propose

9.3 Mise en candidature des parents;

Maude Provencher se propose

Marie-Joëlle Sule se propose

Annie Martin se propose

Dominique Lefebvre se propose

Karine Gendron se propose comme substitut

9.4 Élections des parents au conseil d'établissement;

Maude Provencher est élue;

Marie-Joëlle Sule est élue;

Annie Martin est élue;

Dominique Lefebvre est élue;

Karine Gendron est élue substitut;

10. Élection d'un parent au comité de parents et de son substitut;

Marie-Chantal Beaudoin sera la représentante pour cette année encore.

11. Formation d'un Organisme de participation des parents : décision de l'Assemblée générale;

Mme Marie-Joëlle Sule partage les activités qui ont eu lieu durant l'année dernière et invite les parents à donner leur nom comme membre ou bénévole pour s'impliquer dans la vie scolaire de leur enfant. Les parents de l'assemblée sont d'accord pour garder l'OPP en place pour l'année 2024-2025. AG2425-03

12. Questions de l'Assemblée;

Aucune.

13. Date de la première rencontre du conseil d'établissement;

La première rencontre aura lieu le 7 octobre.

14. Levée de l'Assemblée.

Adopté par Pierre-Luc Goulet. AG2425-04